



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 20/06/2023

COMPETENCES ET METIERS D'AVENIR : LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE DEVOILE UN INVESTISSEMENT DE 21 MILLIONS D'EUROS DANS UN PROJET D'ACADEMIE SPATIALE

Au Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) de Paris-Le Bourget, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a présenté avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement en charge de France 2030, le projet SPACE IDF, lauréat du dispositif « Compétences et Métiers d'Avenir » de France 2030. Porté par l'Université Paris Saclay et soutenu par l'Etat à hauteur de 21 millions d'euros, ce projet a pour objectif de fédérer et animer les activités de formation dans le domaine spatial à l'échelle de l'Île-de-France et participe aux ambitions de France 2030 de prendre toute notre part à l'aventure spatiale.

Les investissements portés par France 2030 développent la compétitivité industrielle et les technologies d'avenir. Ils poursuivent 10 objectifs annoncés en octobre 2021 par le Président de la République pour mieux comprendre, mieux vivre et mieux produire, dès l'horizon 2030. **Prendre toute notre part dans l'aventure spatiale** est l'un de ces dix objectifs, avec 1,5 milliard d'euros qui y est consacré au sein du programme France 2030, pour un total d'investissements de notre pays qui s'élève à 9 milliards d'euros sur les trois prochaines années, soit le premier budget spatial européen.

La filière spatiale française est présente sur l'ensemble de la chaîne de la valeur : accès à l'espace, systèmes satellitaires, équipements, applications et services à valeur ajoutée. Dans son ensemble (maîtres d'œuvres comme équipementiers, PME, ETI et startups comme grands groupes), elle a toujours maintenu sa position de premier plan au niveau européen (plus de 50% des ventes finales de l'industrie manufacturière européenne) et mondial (entre 30% et 50%

des parts de marché de la production des satellites de télécommunications civils en orbite géostationnaire ces dernières années) malgré une concurrence de plus en plus exacerbée.

Pour développer nos filières d'excellence françaises, nous avons besoin de nouveaux talents et d'une réponse forte sur l'adaptation des compétences : c'est désormais un enjeu stratégique pour la souveraineté et la résilience de notre pays, qui fait l'objet d'un investissement de 2 milliards d'euros dans le cadre du programme France 2030.

Avec un budget de près de 90 M€ dont 21 M€ de soutien direct de l'Etat, SPACE-IDF est le tout premier projet de formation consacré au secteur spatial soutenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » de France 2030.

Il a pour ambition de répondre aux besoins en compétences de ce secteur en pleine transformation en consolidant et en améliorant l'offre des formations. Compte tenu de la croissance actuelle des applications spatiales et de la démocratisation des accès à l'espace, ce marché devrait être multiplié par cinq dans les dix prochaines années. Il vise également à créer une communauté de formateurs et d'employeurs du secteur afin de les rapprocher autour de trois thématiques majeures : la gestion des plateformes spatiales et de leurs débris, le développement de la charge utile et la conception de lanceurs.

A horizon 2030, le projet vise à sensibiliser près de 800 000 personnes aux métiers en lien avec le domaine spatial et à en former près de 6 000.

Ce projet est porté par l'Université Paris Saclay qui fédère un large consortium composé d'université (Sorbonne université, Université Paris-Sciences-Lettres...) et d'entreprises (Safran, Ariane Group, Thalès, Airbus, ...) et va notamment développer :

- Des actions d'attractivité à grande échelle pour les métiers du spatial en direction des collégiens et lycéens ;
- La formation des étudiants par le biais de challenges, de stages, d'apprentis ou de bourses CIFRE (l'accroissement de la collaboration entre PME-TPE et Laboratoires académiques spatiaux, avec le renforcement de l'ouverture internationale.

L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » est de nouveau ouvert, pour créer et adapter les formations, à tous les niveaux de diplômes, et soutenir l'attractivité des métiers d'avenir : du lycée professionnel aux masters et doctorats, du technicien à l'ingénieur, en passant par la requalification des salariés aux nouvelles technologies.

Le cahier des charges et l'ensemble des documents utiles sont disponibles sur :

<https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/>

Cet appel à manifestation d'intérêt est opéré conjointement par l'Agence nationale de la recherche et la Banque des Territoires pour le compte de l'État, dans le cadre de France 2030.

Contacts presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse -
presse@education.gouv.fr

Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion -
01 49 55 31 27 -
sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr

**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche - 01 55 55 82 00**
presse-mesr@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

Agence nationale de la recherche (ANR)
01 78 09 80 70
Katel.lefloch@agencerecherche.fr

Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts)
06 70 62 17 62
julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions

juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. **Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr

À propos de l'ANR

L'Agence nationale de la recherche (ANR) est l'agence de financement de la recherche sur projets en France. Établissement public placé sous la tutelle du ministère chargé de la Recherche, l'Agence a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales et finalisées, l'innovation technique et le transfert de technologies, ainsi que les partenariats entre équipes de recherche des secteurs public et privé tant sur le plan national, européen qu'international. L'ANR est aussi le principal opérateur des programmes France 2030 dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche pour lesquels elle assure la sélection, le financement et le suivi des projets couvrant notamment les actions d'initiatives d'excellence, les infrastructures de recherche et le soutien aux progrès et à la valorisation de la recherche. L'ANR est certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses processus liés à la « sélection des projets ».